



FICHE DE PRESENTATION COLLEGE ALAIN SAINT FONTS

1 rue de Valence
69190 SAINT FONTS
Tel : 04/72/89/00/79
Fax : 04/72/89/00/70
Mél : ce.0692342W@ac-lyon.fr

Présentation de l'établissement :

Le collège ALAIN est un collège en REP+. Il est localisé dans le quartier des Clochettes, au sud de St-Fons dans l'ensemble urbain Minguettes – Clochettes. Unique collège de la commune, il accueille les élèves des 6 écoles élémentaires de St Fons. Les deux principaux secteurs de recrutement sont deux quartiers en Zone Urbaine Sensible (« les Clochettes » et « l'Arsenal – Carnot Parmentier»). A la rentrée 2016, le collège comptait 670 élèves dont 50 en SEGPA. L'établissement est doté d'une UPE2A. Un projet d'ouverture d'ULIS doit être validé pour la rentrée 2017.

Le RESEAU REP+ de St Fons fonctionne bien et de nombreux échanges ont lieu avec les écoles primaires, notamment les cycles 3. Ces échanges, portés par 3 professeurs supplémentaires et 3 assistants pédagogiques. Ces travaux concernant le cycle 3 peuvent aussi concerner d'autres enseignants.

Enfin de nombreuses actions partenariales sont menées, dans le cadre de projets spécifiques (médiathèque municipale, centre d'arts plastiques, théâtre Jean Marais) ou pour résoudre des problèmes particuliers (Métropole, Programme de Réussite Educative de la ville ; service de médiation sociale de la ville).

LES MISSIONS SPECIFIQUES

A côté des missions générales liées à l'enseignement de la discipline (CF référentiel disciplinaire), le professeur recruté assumera des missions spécifiques liées :

- à la situation du collège : collège en REP+,
- au contrat d'objectif du réseau (1 collège + 6 écoles).

Dans ce contexte, il lui sera demandé de mettre en place des stratégies d'enseignement et/ou d'aide adaptées et différenciées, de travailler en équipe disciplinaire, de s'investir dans des projets globaux nécessitant un travail pluridisciplinaire ou partenarial.

Par ailleurs, il concourra par son action à l'atteinte des objectifs fixés par le contrat de réseau, surtout ceux des axes :

1. Maîtriser la langue orale tout au long du parcours de l'élève et dans toutes les disciplines.
2. Enseigner explicitement de la maternelle au collège, particulièrement dans le domaine des mathématiques.
3. Travailler la relation entre l'École, les familles et les élèves pour installer un climat scolaire favorisant le bien-être de chacun et la réussite de tous.

Profil attendu :

- Maîtrise des 10 compétences de l'enseignant (*CF : Définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et CPE pour l'exercice de leur métier Annexe de l'arrêté du 12 mai 2010, BO n° 29 du 22 juillet 2010*).
- Aptitude à la communication, à l'écoute et à la gestion des situations difficiles, à l'adaptation.
- Compétences relationnelles et capacité à travailler en équipe, à s'intégrer dans un projet déjà en place.
- Capacités à concevoir toutes les phases d'un projet, de la conception à l'évaluation.

Les enseignants du collège bénéficient des avantages liés à ce type de poste (REP+) : Prime « Éducation prioritaire » doublée, pondération du temps de service devant élèves.